  

***Finales INTERCLUBS D’HIVER 2022/2023***

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales publiés par la FFGOLF dans le vade-mecum sportif des clubs 2023.

Les conditions de ce règlement particulier priment sur celles des règlements généraux et du règlement des Interclubs d’Hiver 2022/2023 établi par la Ligue de Golf PDL.

# COMITE D’EPREUVE

Le comité de l’épreuve est la Commission Sportive de la Ligue, qui se réserve le droit si besoin de prendre diverses décisions dans l’intérêt sportif et du bon déroulement de l’épreuve.

# INSCRIPTION et DROITS de JEU

L’inscription des équipes devra être effectuée sur **Extranet avant le Samedi 11 Mars 2023.**Les équipiers devront obligatoirement être inscrits par le capitaine de l'équipe sur l'Extranet au plus tard la veille de de la rencontre.

Les équipes sont composées de **5 à 9 joueurs** pour les **MESSIEURS** et de **4 à 8 joueuses** pour les **DAMES.**Le capitaine de chaque club versera un droit de jeu au **gestionnaire du club** recevant la rencontre. Ce droit de jeu devra être réglé́ **avant le départ de la rencontre.**

* Équipe Hommes : **180 €**
* Équipe Dames : **120€**

**Formule de JEU**

**Format EPREUVES FEDERALES PAR EQUIPES Messieurs & Dames.**

**Match play (UP/SQUARE/DOWN)**

▪ **Messieurs** : **2 FOURSOMES** et **5 SIMPLES /** match Play / **36 trous** par jour

▪ **Dames** : **2 FOURSOMES** et **4 SIMPLES** / match Play / **36 trous** par jour

Aucun match ne peut être partagé : les joueurs continuent à jouer jusqu'à ce que l'un d’eux remporte son match.

Pour les rencontres en **FOURSOME, le capitaine a le libre choix de leur composition**.  
Pour les **SIMPLES,** les joueurs seront inscrits sur la feuille de match **dans l’ordre de leurs index arrondis**.

L’index pris en compte est celui figurant dans ***xnet.ffgolf.org*** à la veille de la finale.

A index arrondi égal, le capitaine a le choix de l’ordre de jeu.  
L’ordre de jeu est à respecter : **joueur 1 en premier, joueur 2 en deuxième, ...**

# Déroulement :

* **Matin :** FOURSOME
* **Après Midi** : SIMPLES

Le vainqueur de la rencontre est celui qui aura gagné le plus grand nombre de Matchs.

Aucun match ne peut être partagé : les joueurs continuent de jouer jusqu’à̀ ce que l'un d’eux remporte le match.

Départage : Pour les Dames uniquement, en cas d’égalité sur le nombre de match gagné par les deux équipes, **PLAY OFF** en mort subite.

Les capitaines choisissent un des **FOURSOME** décrit sur la feuille de match.

# REUNION DES CAPITAINES

Pas de réunion des capitaines au sens des règlements fédéraux.  
Les capitaines des équipes doivent remettre au comité́ de l’épreuve présent sur site et au plus tard 15 minutes avant le premier départ.

- Leurs fiches d’ordre de jeu des doubles et des simples.  
- Présenter les fiches des joueurs inscrits issues de l’Extranet.

# INTEMPERIES et CIRCONSTANCES EXCEPTIONNELLES

En cas d’alerte **ORANGE** ou **ROUGE** émise par Météo France dans les départements concernés par cette épreuve, la ligue de Golf des Pays de la Loire **annule systématiquement les rencontres sur le département impacté.**

**Charge au Comité de l’épreuve d’informer les équipes de l’annulation de la rencontre**

Dans le cas où le déroulement de la rencontre serait perturbé par des intempéries ou toute autre circonstance exceptionnelle, les procédures suivantes doivent être suivies :

* + Si les circonstances ne permettent pas de lancer les matchs à l’heure (à cause du brouillard, gel par exemple) on retarde le premier départ jusqu’à ce qu’il soit toujours possible de jouer quitte à réduire le format de l’épreuve.

# TROPHEES

Un trophée récompensera le Club vainqueur, celui-ci en aura la responsabilité́, devra le faire graver et le remettre à disposition de la Ligue au plus tard 15 jours avant la finale de la prochaine édition.

Les clubs **vainqueurs** et les clubs **finalistes** recevront un plateau qui leur est acquis définitivement.